

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 05 JUIN 2025

Délibération n°2025.06.077.B

Conduite et maintenance des installations de chauffage, climatisation, production d'eau chaude sanitaire, production de glace, traitement d'air et traitement d'eau du centre aquatique et patinoire Nautilus - 2 lots - Attribution des marchés

LE CINQ JUIN DEUX MILLE VINGT CINQ à 16 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis Salle Monarque - Krysalide 70 rue Jean Doucet à Saint-Michel suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 28 mai 2025

Secrétaire de Séance: François ELIE

Membres en exercice: **26**
Nombre de présents: **20**
Nombre de pouvoirs: **3**
Nombre d'excusés: **3**

Membres présents :

Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Monique CHIRON, François ELIE, Maud FOURRIER, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT,

Ont donné pouvoir :

Michel ANDRIEUX à François NEBOUT, Gérard DESAPHY à François ELIE, Gérard DEZIER à Yannick PERONNET,

Excusé(s):

Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250605-2025_06_77B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2025

Publication : 12/06/2025

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 JUIN 2025

**DÉLIBÉRATION
N°2025.06.077.B**

Rapporteur : Madame CHIRON

CONDUITE ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, CLIMATISATION, PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE, PRODUCTION DE GLACE, TRAITEMENT D'AIR ET TRAITEMENT D'EAU DU CENTRE AQUATIQUE ET PATINOIRE NAUTILIS - 2 LOTS - ATTRIBUTION DES MARCHES

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : UN PATRIMOINE ENTRETENU ET VALORISÉ

Enjeux : [90501 -9] UN PATRIMOINE ENTRETENU ET VALORISÉ]

Le marché pour la conduite et la maintenance des installations de chauffage, de climatisation, de production d'eau chaude sanitaire, de production de glace, de traitement de l'air et traitement de l'eau du centre aquatique et patinoire Nautilus arrive à échéance le 30 juin 2025. Il était donc nécessaire de relancer une consultation afin de renouveler la prestation.

Cette consultation se décompose en 2 lots :

- Lot n°1 : Centre aquatique
- Lot °2 : Patinoire.

Chaque lot prend la forme d'un accord-cadre conclu avec un seul opérateur économique (mono-attributaire).

L'accord-cadre est composite :

- Il est simple à prix forfaitaire annuel pour les prestations de gestion et pilotage du contrat, la prise en charge, l'entretien et la maintenance des installations (P2 et P3) et les prestations supplémentaires éventuelles telles que décrites dans le CCTP si elles sont retenues au stade de l'attribution.
- Il est à bon de commande sur la base de prix unitaires pour des prestations de type 1 (service) ou 2 (petits travaux).
- Il donne lieu à la conclusion de marchés subséquents à la suite de travaux d'amélioration ou de création d'équipements et ouvrages non encore connus à la date de prise d'effet du contrat, sans engagement sur un montant minimum mais avec un maximum annuel fixé à 1 000 000 € HT de commandes. Ces marchés subséquents devront conduire la réduction des consommations d'énergie et/ou des coûts des prestations de conduite et maintenance et seront conclus lors de la survenance des besoins.

Les accords-cadres prendront effet à compter du 1^{er} juillet 2025 pour une durée ferme de six ans.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250605-2025_06_77B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2025

Publication : 12/06/2025

Un avis de publicité a été publié au BOAMP (n°25-12598) le 6 février 2025 et au JOUE (S 25/2025) le 5 février 2025 avec une date limite de réception des offres fixée au 17 mars 2025 à 17h00. Un avis rectificatif, publié au BOAMP (n°25-14904) le 9 février 2025 et au JOUE (S 28/2025) le 10 février 2025, a repoussé la date limite de réception des offres au 25 mars 2025 à 17h00.

Trois offres ont été reçues dans le délai imparti :

- SUD OUEST REFRIGERATION (lot n°2 : offre irrégulière)
- ENGIE ENERGIE SERVICE (lot n°1 : offre inacceptable et lot n°2)
- IDEX ENERGIES (lot n°1 : offre irrégulière).

Pour le lot n°2 "Patinoire", la commission d'appel d'offres du 15 mai 2025 présidée par Madame Monique CHIRON a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise ENGIE ENERGIE SERVICE sise 11 ZA les Brandeaux à PUYMOYEN (16400) pour un montant de 592 737,53 € HT (offre de base + Variante n°1 : élaboration d'une nomenclature d'identification des équipements ; et Variante n°2 : nettoyage des gaines rigides et souples des CTA).

Pour le lot n°1, conformément à l'article R2124-3 6° du code de la commande publique, une procédure avec négociation, suite à infructuosité d'une procédure d'appel d'offres, a été lancée avec les 2 entreprises ayant remis une offre. La date limite de réception des offres était fixée au 29 avril 2025 à 17h00. Des négociations ont été entamées avec les entreprises ENGIE ENERGIE SERVICES et IDEX ENERGIES. Suite à ces négociations, la commission d'appel d'offres présidée par Madame Monique CHIRON a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise IDEX ENERGIES.

Il appartient désormais au bureau communautaire, bénéficiaire de la délégation du conseil en matière de marchés, d'autoriser Madame Monique CHIRON, conseillère déléguée, membre du bureau, à signer les accords-cadres avec les entreprises ENGIE ENERGIE SERVICES (lot n°2) et IDEX ENERGIES (lot n°1) et désignées comme étant les offres économiquement les plus avantageuses.

Vu les décisions de la commission d'appel d'offres des 15 et 28 mai 2025,

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Madame Monique CHIRON, conseillère déléguée, membre du bureau en charge de l'achat et de la commande publique, à signer l'accord-cadre pour la conduite et la maintenance des installations de chauffage, de climatisation, de production d'eau chaude sanitaire, de production de glace, de traitement de l'air et traitement de l'eau du centre aquatique et patinoire Nautilus - 2 lots - avec :

- l'entreprise IDEX ENERGIES sise ZAC des quais - 5 avenue Jean Alfonséa à FLOIRAC (33270) pour le lot n°1, pour un montant de 1 731 823.20 € HT pour l'offre de base et les 3 variantes.

- et l'entreprise ENGIE ENERGIE SERVICE sise 11 ZA les Brandeaux à PUYMOYEN (16400) pour le lot n°2, pour un montant de 592 737,53 € HT pour l'offre de base et 2 variantes.

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250605-2025_06_77B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2025
Publication : 12/06/2025